



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2023, N° 018

03 Oct 2023



« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »

FSRP West Africa Food System Resilience Program



Dans ce numéro :

Situation météorologique	1
Situation hydrologique	2
Situation agricole	2
Production végétale	2
Production halieutique	4

Faits saillants

- Baisse de la pluviométrie dans le sud du pays ;
- Baisse légère du niveau d'eau dans tous les bassins ;
- Présence de la chenille légionnaire d'automne (CLA) sur le maïs ;
- Disponibilité des engrais et des semences dans les magasins de la CA-GIA;
- 49 579,350 tonnes d'engrais disponibles ;
- Fermeture du lac de barrage de Nangbeto,
- Etat océanique très agité: vigilance !
- Présence de nouveaux produits de récoltes sur les marchés.

1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE: PLUIES MODÉRÉES A FORTES

Au cours de la troisième décade du mois de septembre tous les centres météorologiques ont enregistré des pluies. Les quantités recueillies sont comprises entre 7,3 mm à Lomé en deux (2) jours et 103,8 mm en trois (3) jours à Notsè. Les zones les plus arrosées se retrouvent dans les régions de la Centrale, des Plateaux, le nord de la Maritime et le sud de la Kara.

Par rapport à la normale 1991-2020, la pluviométrie a été globalement déficitaire sur l'ensemble du pays à l'exception de Sokodé, Dapaong et Anié-Mono où la situation est excédentaire.

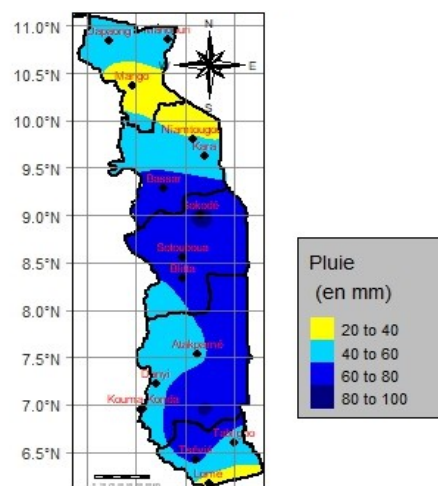


Figure 1 : Carte des cumuls de la décade

AVIS ET CONSEILS 1 :

Il est conseillé sur l'ensemble du pays, de poursuivre les opérations d'entretien des parcelles; de s'approvisionner en produits phytosanitaires homologués et de suivre les prévisions météorologiques quotidiennes.

Nettoyer les aires ou disposer du matériel (bâches et autres) de séchage.

Pour mieux contenir les dégâts de la chenille légionnaire d'automne (CLA), poursuivre la surveillance et adopter éventuellement un traitement chimique sur mesure.

Faites vacciner et déparasiter vos animaux pour les protéger contre les maladies.

Perspectives: Des perturbations pluvio-orageuses faibles à modérées sont attendues dans toutes les régions au cours de la prochaine décade.

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décade ont été globalement acceptables pour les activités agricoles.

Dans le Nord du pays les activités d'entretien des cultures se poursuivent avec le désherbage et l'épandage d'engrais. Les premières récoltes du maïs, du mil, du fonio, de l'arachide, d'ignames, du niébé et du piment vert se poursuivent.

Au Sud Togo, les opérations d'entretien des cultures (maïs, niébé, manioc) ont démarré. Pour le maraichage, on note le repiquage des oignons, des tomates et des choux. Par ailleurs, les opérations de séchage et d'entreposage des récoltes de la première saison sont rendues difficiles par des petites pluies sporadiques.



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

La situation des cours d'eau de la dernière décade du mois de septembre 2023 a été caractérisée par d'importants écoulements observés sur l'ensemble des bassins.

Sur le bassin du Mono, la contribution des affluents a été perceptible les sept premiers jours à la station de Kolocopé par rapport à la décade précédente. La hauteur maximale à cette station est passée de 748 à 755 cm (Fig 2).

En revanche, sur le bassin de l'Oti le niveau de l'eau a légèrement diminué. Ainsi, à la station de Mango, la hauteur maximale a baissé de 878 à 870 cm.

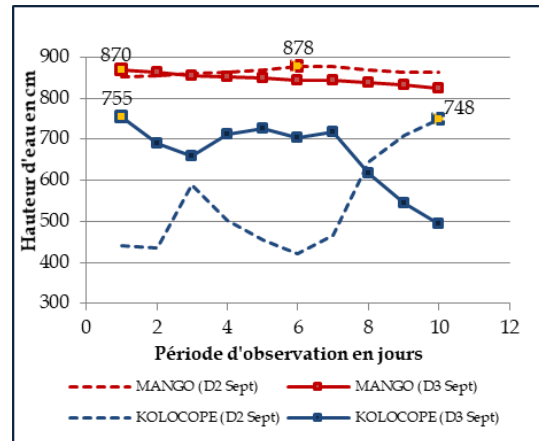


Figure 2: Evolution des écoulements sur les stations hydrométriques de Mango et Kolocopé

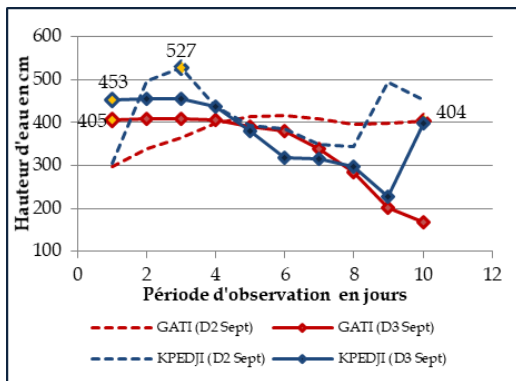


Figure 3: Evolution des écoulements sur les stations hydrométriques de Kpédji et Gati

Source: Données hydro

Sur le bassin du Lac Togo, le niveau de l'eau a diminué sur les deux sous bassins.

Sur le cours d'eau Haho, à la station de Gati, le niveau est descendu par rapport à la deuxième décade. La hauteur maximale est de 405 cm (Fig 3).

Les écoulements ont plus diminué sur le cours d'eau Zio à la station de Kpédji où la hauteur maximale est passée de 527 à 453 cm au cours de cette décade.

AVIS ET CONSEILS 2:

Redoubler de vigilance lors des traversées des cours d'eau en ces périodes de crue surtout sur les bassins et éviter l'occupation des zones inondables en cette période de fortes crues !

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Pour la campagne agricole 2023-2024, les engrais vivriers et les semences agricoles sont toujours disponibles.

A la date du 03 octobre 2023, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de 49 579,350 tonnes (Fig 4).

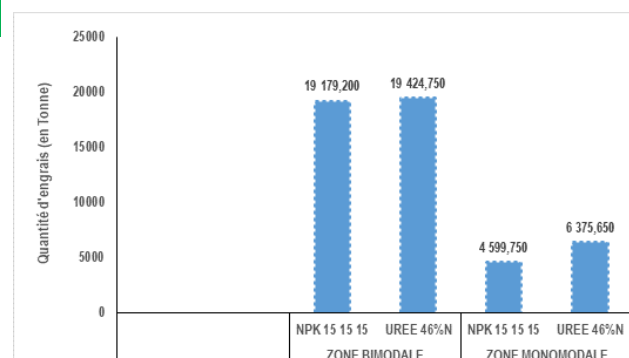


Figure 4: Stock d'engrais disponible au 03/10/2023

3.2 PROTECTION DES CULTURES:

A cette période, les produits récoltés sont confrontés ou exposés à des attaques des ravageurs selon les types de culture. Afin de réduire les pertes postes récoltes :

- ◆ concernant les céréales, une attention particulière doit être accordée aux charançons (*Sitophilus sp*), aux grand capucins (*Prostéphanus sp*), aux aleucites (*Citotroga sp*) ;
- ◆ concernant les tubercules, éviter les blessures à la récolte qui favorisent les infestations des nématodes et champignons.

Quelques techniques de conservation des produits agricoles

Un produit de bonne qualité pour la commercialisation, dépend des bonnes pratiques de récolte, du battage/décorticage, du séchage, nettoyage/vannage du traitement, de l'ensachage et du stockage.

S'assurer que les grains et graines sont bien séchées (au plus 14 % du taux d'humidité pour les céréales et 10 % pour les légumineuses);

Disposer des tubercules et racines dans les abris aérés et secs protégés contre les rongeurs;

En vue d'une bonne conservation des produits, bien aménager des espaces de stockage et disposer éventuellement des produits de conservation.

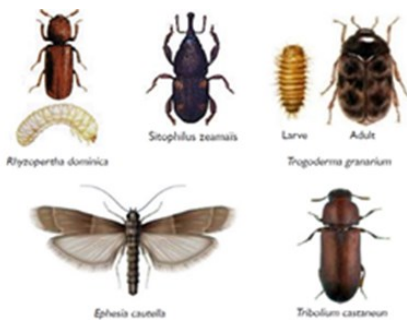


Figure 5: Quelques ravageurs de stocks

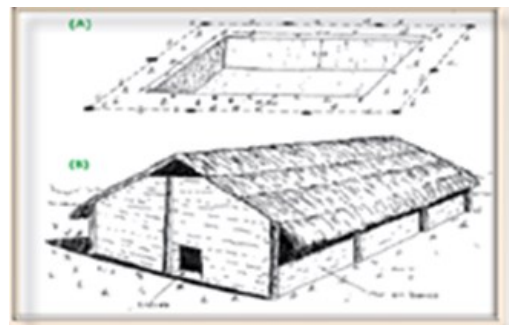


Figure 6: Fosse et hangar surmontant une fosse de conservation de l'igname

3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade la pêche chalutière est de 3,495 tonnes correspondant au débarquement d'un seul chalutier, toutefois il n'y a pas eu de récolte enregistrée pour la pisciculture.

Tableau 2: Données de production chalutière et piscicole du 25 au 30 septembre 2023

Période	25 au 30 septembre 2023
Pêche chalutière (tonne)	3,495*
Production Tilapia (tonne)	0

* Nombre de navires ayant débarqué: 1

Source: DPA, sept 2023

AVIS ET CONSEILS 3 :

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique national et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux, il est rappelé à tous les acteurs de la filière de respecter la réglementation en vigueur et éviter d'utiliser les engins de pêche prohibés destructeurs de ressources. Ainsi selon le communiqué de presse du 08 août 2023, Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière rappelle aux usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté N°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac sont suspendues du 15 août au 15 novembre 2023, période correspondant au repos biologique des poissons.

Toute personne qui sera surprise en train de pêcher sur ce lac, de transporter ou de vendre les produits de pêche provenant de ce lac, sera punie conformément à la loi en vigueur.

Aussi il est rappelé à tous les acteurs de la pêche artisanale maritime que l'état océanique ces derniers temps est très agité et il est rappelé à toute la communauté de la pêche artisanale maritime de respecter les drapeaux d'annonciation des prévisions de l'état de l'océan avant toute sortie en mer. Pour rappel le rouge interdit toute sortie, le jaune la prudence et le vert l'autorisation mais néanmoins tous les usagers marins de la pêche doivent être prudents et prendre des mesures idoines de sécurité et se munir tous de leurs gilets de sauvetages avant toute sortie en mer.

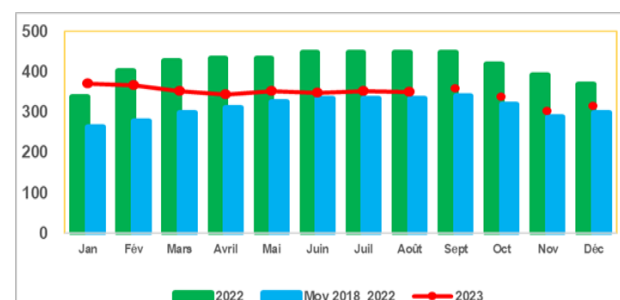
Aussi les pêcheurs du port de pêche sont tenus de déclarer tous les membres d'équipages aussi bien à la sortie qu'au retour de leur campagne de pêche aux gardes côtes présents à quai.

3.5 EVOLUTION DU PRIX DU SOJA EN 2023

3.5.1 Évolution générale du prix du soja

Le prix moyen national du soja a connu une stabilité relative en raison de l'équilibre entre l'offre et la demande de ce produit sur les marchés. Il est à 351 FCFA/kg au mois d'août contre 352 FCFA/kg le mois précédent. Le prix minimum (250 FCFA/kg) est observé sur le marché de Namon dans la préfecture de Dankpen alors que le prix maximal (654 FCFA/kg) est enregistré sur le marché de Baguida dans la préfecture du Golfe. Le prix moyen du soja connaît une baisse de 22% par rapport à la même période de l'année passée et une hausse de 5% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Figure 5: Évolution du prix moyen national



Source : DSID, 2023

3.5.2 Évolution du prix du soja sur les marchés de production

Sur les marchés ruraux, on note une hausse du prix du Soja dans 3 régions : Maritime (+4%), Plateaux (+14%), et Savanes (+10%). Le prix du soja dans les régions Centrale et Kara a connu une baisse respective (-6%) et (-1%). Le prix au producteur le plus bas (254 FCFA/kg) est enregistré sur le marché de Kous-soutou dans la commune de Tchamba et le prix le plus élevé (562 FCFA/kg) sur le marché d'Elavanyo dans la commune de Danyi 2.

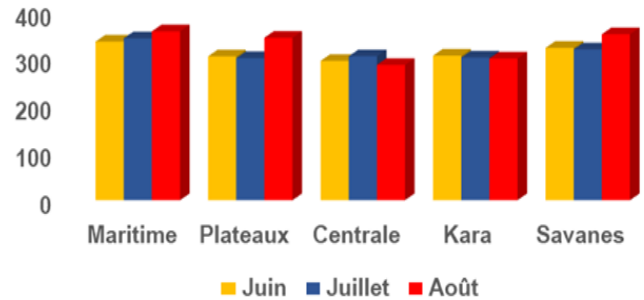


Figure 6 : Évolution du prix moyen du soja sur les marchés de production

La faible disponibilité du soja sur certains marchés de consommation a entraîné une hausse du prix moyen (+4% ; +2% et +5%) respectivement dans la Maritime, les Plateaux, et la Centrale. Cependant, une baisse du prix est observée dans la Kara (-11%) et les Savanes (-2%). Le prix minimal (296 FCFA/kg) est relevé sur le marché de Kanté dans la commune de Kéran1 et le prix maximal (654 FCFA/kg) sur le marché de Baguida dans la commune du Golfe6.



Photo1: Vente des produits vivriers sur le marché

3.5.3 Évolution du prix du soja sur les marchés de consommation

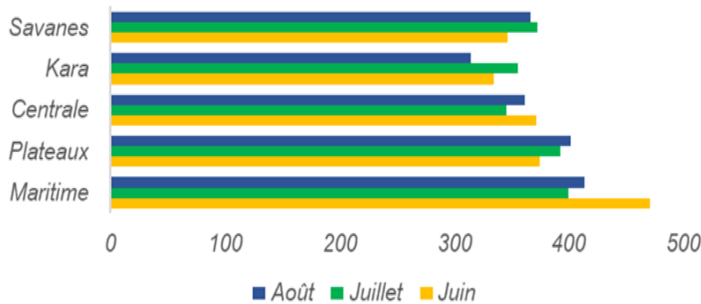


Figure 7: Évolution du prix moyen du soja sur les marchés de consommation

Source : DSID, 2023

4. FOCUS SUR LE SORGHO: VARIÉTÉ SORVATO 28

SORVATO 28 est l'une des variétés de sorgho cultivées au Togo. Elle a été introduite au Togo en 1993 par INCV/ITRA et maintenue par l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA).

1. Caractères morphologiques

* Caractères de la plante

- Hauteur moyenne : 210 - 220 cm
- Couleur plante : Anthocyanée
- Couleur glume : Rouge-brun
- Forme panicule : Semi-compacte
- Exsertion paniculaire : Bonne
- Longueur panicule : 30 – 35 cm

* Caractères des grains

- Couleur : Rouge-brun
- Format : Moyen
- Couche brune : Absent
- Texture : Farineuse

2. Caractères agronomiques

- Cycle semis-maturité: 105 - 110 jours
- Rendement potentiel : 4 t/ha
- Poids de 1000 grains : 23 - 25 g
- Conservation des grains : Bonne
- Zone de culture : Régions des Savanes
- Résistance à la verse : Bonne
- Résistance à la cécidomyie : Bonne
- Sensibilité aux moisissures : Sensible



Photo 2: Epis de sorgho (variété sorvato 28)

3. Caractères technologiques et organoleptiques

Photosensibilité : Non photosensible

Réponse aux engrais : Bonne

NB: Des recherches sont en cours pour fournir aux paysans des variétés hybrides et non Hybrides qui seront plus performantes et résistantes.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière rappelle aux usagers du lac de Nangbéto que, conformément aux dispositions de l'arrêté N°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015, les activités de pêche sur ledit lac sont suspendues du 15 août au 15 novembre 2023, période correspondant au repos biologique des poissons.

Le repos biologique, instauré sur le lac de Nangbéto dans le cadre des mesures de gestion durable, vise à favoriser le repeuplement du lac en ressources halieutiques en vue d'assurer leur durabilité dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Toute personne qui sera surprise en train de pêcher sur ce lac, de transporter ou de vendre les produits de pêche provenant de ce lac, sera punie conformément à la loi en vigueur.

Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière invite tous les acteurs professionnels de la pêche au respect scrupuleux de cette réglementation à laquelle il attache un grand prix.

Fait à Lomé, le 08 AOÛT 2023

Le ministre de l'économie maritime,
de la pêche et de la protection côtière

Kokou Edem TENGUE

Kokou Edem TENGUE